

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

N° TABLE
900744

**ATTESTATION DE REUSSITE
AU DIPLOME D'INSTITUTEUR STAGIAIRE (D.I.S)**

Vu le procès verbal des délibérations en date du **16/07/2009**

Certifie que M. Mlle. Mme (*) **YAMEOGO Arracmatou (Privé)**

Né(e) le **29/09/84** à **Maféré**

a subi avec succès les épreuves du Diplôme d'Instituteur Stagiaire (D.I.S) dans

le centre du CAFOP de **CAFOP ABIDJAN** Session 2009

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le **16/07/2009**

LE DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS

P.O. LE PRESIDENT DU JURY

PRESIDENT DU JURY

(*) Rayer les mentions inutiles..... **IGEN BAKAYOKO Véronique**

Prénoms :

- La non-conformité entre le Procès Verbal (P.V) des délibérations et les critères de réussite en vigueur entraîne la nullité de la présente attestation.
- Aucun duplicata n'est délivré. Seule une attestation à usage administratif sera délivrée en cas de perte de la présente attestation.